# Cours de comptabilité :

## **Chapitre 1 – Introduction:**

Toute entreprise a besoin de connaître son état à tout moment => Comptabilité.

But : Enregistrer chronologiquement et fidèlement, sur des supports ad-hoc, tous les flux physique et financiers résultant de l'activité de l'entreprise.

Le support ad-hoc doit garantir l'irréversibilité des écritures et l'accessibilité durant la période de conservation (obligation de garder des vieux logiciels si nécessaire).

#### Personne juridique:

Une entreprise peut être exercée dans le carde d'une société et possède une personnalité juridique propre, en cas de problème, c'est l'entreprise qui est condamnée  $\rightarrow$  personne morale.

#### Types de sociétés et restrictions :

Le code des sociétés prévoit explicitement 7 types de société :

- Société en nom collectif (SNC)
- Société en commandite simple (SCS)
- Société coopérative à responsabilité illimitée (SCRI)
- Société privée a responsabilité limitée (SPRL)
- Société coopérative à responsabilité limitée (SCRL)
- Société anonyme (SA)
- Société en commandite par actions (SCA)

Certaines conditions sont a respecter selon le type de société :

- SPRL: au minimum l'association de deux personnes.
- SPRLU : SPRL unipersonnelle.
- Coopératives : au minimum l'association de trois personnes

- Les autres nécessitent l'association de au minimum deux personnes.
- La création requiert un capital minimum pour certains types :

Les obligations comptable sont différentes selon les entreprises :

- Comptabilité simplifiée → Petites et moyennes entreprises
  - Personne physique || SNC || SCS
  - Chiffre d'affaire < 500 000 €/an
  - Motivations : risques plus faibles, comptabilité plus simple (besoin de moins de contrôle, paie moins de taxes, faillite « moins grave »)
- Comptabilité en partie double → Petites et moyennes entreprises
  - Personne physique || SNS || SCS
  - Chiffre d'affaire > 500 000 €/an
  - au minimum 2/3 des critères suivants ou au moins 100 personnes :
    - → Chiffre d'affaire < 7 300 000 €/an
    - **→** Bilan < 3 650 000 €
    - → En moyenne 50 personnes
- Les autres entreprises doivent tenir la comptabilité en partie double selon le schéma complet → Grandes entreprises

#### Mise en faillite d'une entreprise :

La mise en faillite requiert deux conditions :

- La cessation de paiements
- Ébranlement du crédit (perte de possibilité d'octroi de crédits, de contrats,... pertes de confiance des banques)

Étapes de la faillite :

- 1) Déclarée par un jugement du tribunal de commerce.
- 2) Dessaisissement (le failli ne gère plus ses biens)
- 3) Situation de concours (passif figé pour préserver l'égalité des créanciers)
- 4) Les créances déposées au greffe sont immédiatement exigibles (investisseurs et associés remboursés en dernier)

### Chapitre 2 - Le Bilan:

Un des objectifs de la comptabilité est de fournir des données nécessaire au calcul de la situation patrimoniale de l'entreprise → résumée dans le bilan.

Le bilan se fait au minimum 1 fois par an, après l'inventaire.

Créer une entreprise demande des moyens matériels, financiers et humains provenant des fonds propres (risque du patrimoine personnel).

### Structure du bilan:

Le bilan est composé de deux colonnes :

- ACTIF(←): Ce que l'entreprise possède (Emploi des ressources, avoirs, créances)
- PASSIF (→): Ce que l'entreprise doit (ressources, capital, dettes)

Dans tous les cas, ACTIF = PASSIF.

A la fin de l'exercice, il faut faire quelque chose du bénéfice :

- Faire face au coups dur
- Placer une partie en réserve (accès seulement après jugement)
- reporter le bénéfice : après impôt, peut être une perte (signe dans le bilan)

ACTIF: postes triés selon la liquidité croissante

PASSIF: postes triés selon l'exigibilité croissante

#### **Modifications bilantaires:**

Si le total ne bouge pas, il peut y avoir des changements internes a l'actif (achat de matériel, diminution du compte en banque) et au au passif.

Si le total bouge, les ressources augmentent ou diminuent (passif), et l'actif s'adapte.

Chaque opération pratiquée par l'entreprise entraîne une modification du patrimoine (achats, ventes, paiements) et donc aussi du bilan.

## <u>Chapitre 3 – Le compte de résultats :</u>

L'objectif de toute entreprise est de faire du profit. De rémunérer l'entrepreneur pour son travail et le capital investit. Pour cela, l'entreprise vend des biens et services  $\rightarrow$  compte de résultats.

#### CHARGE ≠ DEPENSE

Charge: Achat de marchandises, on enregistre une charge (et une dette)

→ Flux physique

Dépense : Paiement, on enregistre une dépense (annule la dette)

→ Flux financier

#### PRODUIT ≠ RECETTE

Produit : Vente de marchandises, on enregistre un produit (et une créance)

→ Flux physique

Recette: Réception du paiement, on enregistre une recette (annule la créance)

→ Flux financier

Le compte de résultats n'enregistre que les flux :

- Flux physique = facture
- Flux financier = extrait de compte

On enregistre soit en colonnes, charge  $(\leftarrow)$  | produit  $(\rightarrow)$  soit sous forme de liste.

### <u>Chapitre 4 – Grands principes de la partie double :</u>

#### Outils nécessaires en comptabilité :

Les entreprise soumises à la partie double doivent sur base de pièces justificatives :

- tenir un « Livre Journal » (enregistre les opérations quotidiennes (sur base de factures et extraits de comptes)
- établir un système de comptes suivant un schéma : « Grand Livre » (contient la liste de comptes individuels dans lesquels on a enregistré les opérations
- tenir un livre des inventaires

L'enregistrement d'un opération a un impact dans deux comptes (un débité et l'autre crédite) ou trois comptes au mois lors de l'achat et la vente de marchandises (charge/produit, client/fournisseur, TVA).

Les totaux sont retranscrits dans un livre central (exemple slide 8).

Les livres comptables sont tenu de manière à garantir :

- leur continuité matérielle
- la régularité des écritures

l'irréversibilité des écritures

Quatre types d'opérations sont possibles dans le livre journal :

- Achat (marchandises, services,...) → Journal des achats
- Vente (produits finis, services,...) → Journal des ventes
- Opérations financières (paiements, réception de paiements,...) → journal des opérations financières
- Opérations diverses (salaire, opérations d'inventaire,...) → journal des opérations diverses

#### 8 grands principes:

#### 1. Règles d'évaluation :

- L'organisme de gestion de l'entreprise détermine les règles selon lesquelles les éléments d'actif et de passif sont évalués
- Résumé en annexe des comptes annuels

#### 2. Continuité de l'entreprise :

 Les règles d'évaluation sont mises en œuvre dans une perspective de continuité des activités de l'entreprise (l'entreprise a une durée de vie illimitée, élément évolutif à long terme)

#### 3. Permanence des méthodes comptables :

• Toutes les opérations de même nature sont traitées de manière identique (pour aboutir à des situations fiables et comparables)

#### 4. Interdiction de compensation :

• Toute compensation entre charges et produits, ou entre actifs et passifs, est interdite

#### 5. Spécialité de l'exercice :

- Les produits et charges sont enregistrés au moment de leur acquisition ou engagement
- Les produits et charges doivent être rattachés à l'exercice auquel ils se rapportent

#### 6. Prudence:

« Le pessimisme est plus sage que l'optimisme »

#### 7. Image fidèle:

• Les comptes annuels doivent donner une image fidèle du patrimoine et des résultats de l'entreprise

#### 8. Coût historique:

- On considère la valeur d'un bien comme sa valeur d'acquisition pour une acquisition à titre onéreux
- On considère la valeur d'un bien comme sa valeur d'usage pour une acquisition à titre gratuit
- On considère la valeur d'un bien comme sa valeur de production pour un produit

Règle fondamentale : Quand on débite un compte, il faut en créditer un ou plusieurs autres pour un même montant total.

#### Vérification et calcul du bilan :

#### Bilan:

- 1. Calculer les soldes des comptes du grand livre
- 2. Dresser une balance de vérification
- 3. Établir le bilan sur cette base

Pour calculer les soldes, on effectue d'abord les totaux au débit et au crédit :

- Si TD > TC → Solde débiteur (SD)
- SI TD < TC → Solde créditeur (SC)
- SI TD = TC → Solde nul

Dans le tableau, TD = TC et SD = SC.

## <u>Chapitre 5 – Achats et Ventes :</u>

La TVA (21 %) s'applique entre entreprises—entreprise et entre entreprise—particulier.

Des entreprises peuvent être assujetties  $\rightarrow$  déductions possibles.

Chaque entreprise perçoit sur ses ventes à ses clients (en aval) une TVA, paie sur ses achats à ses fournisseurs (en amont) une TVA et verse la différence à l'état.

TVA due : perçue sur les ventes → rendue à l'état

TVA déductible : payée sur les achats → doit être remboursé par l'état

Les assujettis payent la différence a l'état.

La déduction s'applique sur la quote-part professionnelle des frais:

- automobiles → max 50% de TVA déduite, le montant dépend de la part d'utilité du véhicule
- Tabac et spiritueux → non déductible
- Frais de nourriture, boisson,... logement, réception, notes de restaurant,... → non déductibles sauf si cela fait partie de l'activité commerciale
- Escompte → non déductible

La base imposable est constituée du prix net des biens et services facturés (prix initial moins les éventuels rabais,remises,...)

Les emballages consignés ne font pas partie de la base imposable. Ils sont enregistrés en créance/dette.

## <u>Chapitre 6 – Travaux et fin d'exercice :</u>

En fin d'exercice, avant la clôture des comptes :

- établissement du bilan (+ annexe) et du compte de résultats.
- Vérification et régularisation nécessaire.
  - → Effectuer l'inventaire : évaluation et régularisation des stocks
  - → Comptabiliser les amortissements
  - → Divers : provisions, régularisations diverses
  - → Affecter le bénéfice
- Inventaire : évaluer l'état de l'entreprise :
  - → Examiner l'ensemble des immobilisés ( dont les stocks)
  - → S'assurer que les chiffres correspondent à la réalité → sinon corriger

#### **Évaluation des stocks:**

Compter les stocks uniquement débités (stockage) et créditer (déstockage) lors de l'inventaire

Il existe 4 méthodes d'évaluation des stocks :

- Prix individuel
- Prix moyen
- FIFO (First In First Out)
- LIFO (Last In First Out)

### Comptabilisation de l'amortissement :

amortissement linéaire : Un bien amorti sur l'année perd la même valeur tous les ans

amortissement dégressif : On double le taux linéaire, on applique ce double taux chaque année. Si l'amortissement dégressif est inférieur a l'amortissement linéaire, on passe au taux linéaire.